

CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Bulletin Municipal

N° 52 - Septembre 2013 Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : C. Germain - A. Cangélosi - R. Vettoretti - Imprimerie De Rudder

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS : *notre commune en haut des marches*

Depuis de nombreuses années déjà, notre village s'efforce d'améliorer l'agrément de son cadre de vie. Une recherche constante de son embellissement, particulièrement ces dernières années, nous permet aujourd'hui, d'en récolter les fruits puisque, **pour la 3^e année d'affilée**, notre cité vient de recevoir le **1^{er} Prix des Villages Fleuris** dans sa catégorie (communes de 1000 à 3500 habitants).



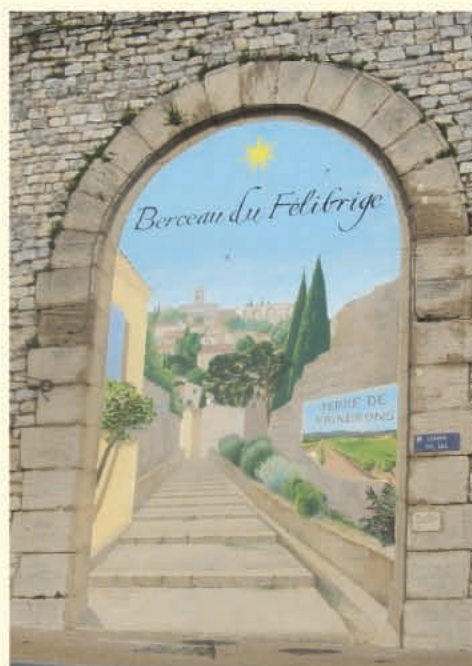
Cette distinction récompense donc la persévérance dans les aménagements réalisés par la commune pour améliorer son esthétique générale. Mais cette distinction a aussi une incidence majeure, dans la mesure où elle permet à notre village d'être inscrit sur la liste départementale des cités appelées à concourir pour l'obtention de la fameuse « fleur », symbole de reconnaissance régionale attribué aux villages qui ont fait, plusieurs années de suite, des efforts conséquents de fleurissement, mais également d'aménagement des rues, d'enfouissement des réseaux disgracieux, de propreté de la voirie, et de manière générale d'embellissement de la cité.



Il reste maintenant à passer cette étape pour tenter d'obtenir une première « rose ». Nous ne sommes donc pas au bout du chemin et l'effort devra se poursuivre. Pour espérer monter sur une plus haute marche du podium dans le concours des villages fleuris, notre commune devra faire encore mieux que ce qu'elle a fait jusqu'à présent, et apporter de nouvelles améliorations à l'aspect visuel du village. Pour ce faire, des aménagements tant floraux que de l'espace seront encore nécessaires.



Il faudra donc compter encore et encore sur les équipes des espaces verts et de la voirie, qui ont été en première ligne et qui méritent de très vives félicitations. On peut être sûr, à cet égard, de leur engagement et de leur motivation.



Mais il faudra aussi compter sur les Castelnovins eux-mêmes, pour que tous ensemble nous fassions l'effort nécessaire, et tout simplement civique, afin que notre village continue à être un village propre et agréable à parcourir.

Beaucoup de pain sur la planche pour cela, c'est évident... Mais n'est-ce pas un beau challenge à relever ?

Alors, en route pour la prochaine étape !

Alain RAMOINO
Adjoint au Maire



CONSEIL MUNICIPAL DE JUILLET 2013

Création de poste suite à une modification de temps de travail : Pour donner suite à la demande d'un agent de réduire son temps de travail de 10 %, il est créé le poste d'Adjoint d'animation de 2^e classe à temps non complet.

Police municipale : remboursement de frais de formation initiale : La Commune a recruté en juin, un agent de police municipale n'ayant pas accompli trois ans dans sa collectivité d'origine. Suite à une négociation avec cette collectivité, il a été convenu de fixer à 5000 € l'indemnité forfaitaire due au titre de la rémunération perçue par l'agent pendant son temps de formation obligatoire.

Création d'un poste de CUI / CAE à la crèche : Le contrat d'accompagnement dans l'emploi, est un contrat aidé qui s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Le Conseil a créé un poste de 20 heures hebdomadaires à la crèche pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois.

Désignation des membres de la commission de délégation de service public : modalités du scrutin
La procédure de délégation de service public nécessite l'intervention d'une commission de délégation de service public élue par le Conseil municipal, pour procéder à l'ouverture des plis contenant les candidatures, l'établissement de la liste des candidats admis à remettre une offre, l'ouverture des plis contenant les offres ou la remise d'un avis sur les candidats avec lesquels engager une négociation. Il est donc proposé de définir les conditions de dépôt des listes des candidats susceptibles de composer la commission de délégation de service public. L'élection de cette commission se déroulera lors de la séance du municipal du 2 septembre 2013.

Redevances : service assainissement non collectif : le Service Public d'assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C) a fait l'objet d'une convention de prestation de services avec la S.D.E.I. pour le diagnostic des installations existantes, le contrôle périodique de fonctionnement et le contrôle de conception-réalisation des nouvelles installations. Les dépenses du S.P.A.N.C doivent être financées par les recettes perçues auprès des usagers. Le Conseil municipal fixe le montant des redevances des usagers comme suit :

Diagnostic des installations : 44,34 €

Contrôle de fonctionnement : 36,59 €

Contrôle de conception d'un A.N.C. : 35,95 €

Contrôle de réalisation d'un A.N.C. : 39,70 €

Surtaxe communale-assainissement collectif : La commune perçoit une surtaxe communale de 0,22 €/m³ pour financer les investissements du service. D'autres recettes viennent abonder le budget assainissement collectif comme la prime à l'épuration et la Participation pour le financement de l'assainissement collectif. Or, il est envisagé la réalisation d'une nouvelle station d'épuration dans les trois ans à venir. En considération de ces éléments la surtaxe assainissement est portée à **0,27 €/m³**.

Surtaxe communale - eau potable : La commune envisage de transférer le service eau potable au Syndicat Durance Ventoux. Le transfert de cette compétence est justifié par la nécessité de garantir l'alimentation en eau potable de la commune. Des investissements seront nécessaires dans les années à venir. Or, la surtaxe communale actuelle de 0,1911 €/m³ permet difficilement de financer les investissements à venir. Dans la perspective du transfert de la compétence, le Conseil municipal fixe le montant de la redevance communale de l'eau potable à **0,24 €/m³**. Par ailleurs, l'abonnement annuel est porté à **16,32 €** au lieu de 13,72 €.

Echange de terrains : Un administré souhaite bénéficier d'un accès à sa parcelle. Il sera procédé à l'échange suivant : la commune cèdera 18 m² afin que l'administré puisse disposer d'un accès de la route à son terrain et l'administré cède 18 m² à la commune pour régulariser l'emprise de la voie communale. Le service des Domaines, saisi pour avis et a estimé que les terrains étaient de valeur équivalente.

Déclassement et vente du terrain cadastré AD 497 : Un administré sollicite la cession d'une parcelle de 168 m² actuellement classée dans le domaine public. et qui traverse sa propriété. Le service des Domaines a été consulté et a estimé le bien à 8700 €. Le Conseil approuve le déclassement du domaine public de cette parcelle ainsi que sa vente au prix des Domaines.

Tarif du restaurant scolaire : Le tarif payé par les usagers du restaurant scolaire est de 2,30 € par repas. Le fonctionnement de ce service a représenté, toutes charges confondues, un coût de 5 € par repas.

A titre indicatif, la moyenne nationale du coût de production se situe entre 6,40 € et 7,50 €/repas. Le service de la Commune parvient à maintenir un coût de production inférieur, tout en respectant les préconisations nutritionnelles et en favorisant les circuits courts.

Mais, déduction faite des recettes, il reste à la charge de la commune 151 000 €/an. En considération de ces éléments,

le coût du repas est porté à **2,50€/repas** à compter de septembre.

Délibération modificative budget Ville
Il est procédé à des virements de crédits entre opérations pour tenir compte des coûts réels des investissements suivants : Skate park, Automatisation du portail du jardin de la Treille.

Modification de la représentation des communes au sein du Conseil Communautaire : La réforme des collectivités territoriales impose une nouvelle répartition des sièges entre communes membres.

Le Conseil communautaire a approuvé une répartition qui tient compte de la possibilité de majorer de 25 % le nombre de sièges, soit 9 sièges supplémentaires. Ceux-ci sont répartis entre les trois petites communes afin d'accroître leur représentation. Le Conseil municipal approuve la répartition proposée, soit :

L'Isle sur la Sorgue 18

Le Thor 12

Châteauneuf de Gadagne 7

Saumane de Vaucluse 4

Fontaine de Vaucluse 4

Location d'un logement communal : Un logement de fonction communal, en principe réservé aux instituteurs de la commune, peut être mis à disposition d'un tiers, selon les règles de l'occupation du domaine public. Le Conseil fixe le montant de la redevance pour l'occupation de ce logement à 475 €/mois, révisable chaque année suivant l'évolution de l'indice INSEE.

Obligation de dépôt d'une déclaration préalable à l'édification d'une clôture
Le Conseil municipal peut décider de soumettre les clôtures à déclaration sur son territoire en application du code de l'urbanisme. Cette disposition permet de s'assurer du respect des règles fixées par le P.O.S. ou le P.L.U., préalablement à l'édification de la clôture et d'éviter la multiplication de projets non conformes et le développement éventuel de contentieux. Au sens de l'urbanisme, constituent des clôtures les murs, treillis, pieux, palissades, grilles, barbelés, grillages, portes de clôture, destinés à fermer un passage ou un espace. En revanche, une haie vive n'est pas considérée comme une clôture.

Garantie d'emprunt à Vaucluse Logement : Vaucluse Logement va réaliser 5 logements à loyer modéré dans l'immeuble dit *Boussier*. Des emprunts vont être souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par Vaucluse Logement, qui sollicite la commune pour qu'elle garantisse ces emprunts à hauteur de 50%.

Prochaine réunion du Conseil le Lundi 2 Septembre à 18h30

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM
bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237
Médecins de garde : 04 90 23 16 16
Infirmières

Mme DEMEURE-LAURENT

Cabinet 04 90 22 50 97

Domicile 04 90 83 97 14

Portable 06 12 13 62 36

Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 8014

Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17
Pompiers 18
SAMU 15
SOS Amitié 05 63 54 20 20
Electricité 0 810 33 35 84
Gaz 0 810 89 39 00
Centre Antipoison 05 61 77 74 47

ATELIERS DE GYMNASTIQUE CEREbraLE

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique, C.L.I.C. des Sorgues, vous propose en partenariat avec la Mairie de participer à des **ateliers de gymnastique cérébrale** sur la commune. Ces ateliers organisés par La CARSAT Sud-Est (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) vous permettront **d'entretenir et stimuler votre mémoire**.

Ils se dérouleront à raison de 5 séances de 2h une fois par semaine **les lundis de 14h30 à 16h30 à partir du 9 septembre**.

Les séances en groupe seront **animées par un neuropsychologue** et y seront abordées - Une information sur le fonctionnement de la mémoire ainsi que son évolution au cours de la vie ;

- Un aspect pratique avec des exercices et des techniques pour mieux mémoriser, des conseils à appliquer au quotidien.

Les places étant limitées à 15 personnes, l'inscription préalable est obligatoire.

Pour tout renseignement et inscription Merci de bien vouloir vous rapprocher du C.L.I.C. des Sorgues au **04 90 38 07 86** (accueil CCAS)

Jury d'Assises 2014 (pour Châteauneuf de Gadagne)

IDEZ Josiane
VELLAS Jacqueline
MANNELLO Christine
GUICHARD Karine
LECOCQ Damien
GOUVEN Nicolas
GUIEN Nadine
CAMIN Hélène
TLATLA Marie-Françoise

PLAQUE CHARLES ROURE



«Le nom de Charles ROURE restera gravé dans notre âme et notre esprit, comme il l'est maintenant dans la pierre de notre fontaine des Félibres. Une gravure dans cette fontaine qu'il a fait construire lorsqu'il était premier Magistrat de notre Commune, considérant que cette dernière se devait de perpétuer le souvenir des grands serviteurs de la langue provençale qu'elle a hébergés pendant tout ou partie de leur vie. Une bonne façon d'honorer son titre de berceau du Félibrige.

C'est la reconnaissance de toutes ses actions et productions au service de la lengo nostro et de notre culture régionale et nationale, reconnues de son vivant par son élévation au titre de Majoral du Félibrige».
(extrait du discours de Jean Chapon, lors de l'inauguration de la plaque).

ENERGIES RENOUVELABLES

Le Département de Vaucluse a adopté le dispositif en faveur de la sobriété énergétique et des énergies renouvelables, qui permet notamment de répondre aux sollicitations des particuliers. Des aides à la rénovation thermique, venant en complément de celles apportées par l'ADEME et la Région PACA, peuvent être accordées pour l'installation de chauffe-eaux solaires, poêles à bois bûches ou à granulés, inserts et foyers fermés.

Pour plus de renseignements : **04 32 40 78 96** ou www.vaucluse.fr (rubrique : au quotidien/aides en faveur de l'environnement).

Addendum Etat Civil

Lors de la publication du dernier état-civil, nous avons omis d'indiquer le mariage, en septembre dernier, de

Caroline et Olivier Montoya-Bayard.

Pour se faire pardonner, le BM leur offre ce rappel, agrémenté de leur portrait.



ETAT CIVIL 1^{er} semestre 2013

DECES

VINCENT Antoine	03/01
CALID Pierre	15/01
DIJON Marcel	21/01
MAGNY Monique Epse MERABET	21/01
MERABET Saad	21/01
CORNET Léon	24/01
DEVILLENEUVE Renée Vve FERTEIN	25/01
SAXE Gilbert	28/01
WAFFA Karine	03/02
BELLON Maurice	07/02
COLOMBON Joseph	08/02
RAYNAUD Marc	21/02
GARCIA Louis	03/03
GROS Marguerite Vve BERNARDELLI	04/03
ROBBE Laurel	09/03
DEFOIX Liliane Veuve LACOSTE	28/03
PEREZ Lucien	07/04
GAUTIER Germaine Vve DECOR	14/04
COMOGLIO Simone Vve MEYER	24/04
ROURE Charles	27/04
MENASSIER Raymonde Ep. AUBERT	06/05
FOND Charles	12/05
CASADO Louisa Veuve BUSSI	26/05
TEYSSERE Annie Ep. DECAMPS	07/06
MAMET André	17/06
ESTRUCH Emile	26/06
BOZON Julie Veuve BRUNIER	08/07
NOBIS Miroslaw	10/07
TOURAIN Jacqueline Vve POTVILIEGE	16/07
GUIGON Georges	31/07

NAISSANCES

PRETEUX Louise	03/03
FONTAINE Léana	07/03
CASAS Coline	18/03
BRELIT Célia	25/03
BASTIEN Roxane	26/03
COLLIN Ryan	05/04
GIREN Titouan	26/04
AYMES NAULET Inaya	04/05
BRAJON Clément	04/06
LARMAGNAT Nina	05/06
VIALLE Hugo	17/06
LANDIER Chris	03/07
TANNEUX Hugo	18/07

MARIAGES

PÈS Patrice/MAS Martine	16/03
BONNET Cédric/ROUSSEAU Anne	04/05
CARRETIER Nicolas/SUZANNE Virginie	03/06
BOUHASSANE Layachi/JACQUET Véronique	29/06
FINA Frédéric/RICO Prescillia	29/06
CHERY Jérôme/GENTILINI Chloé	06/07
CHARRANSOL Ludovic/TCHA Jennifer	20/07
IIMA Rafaël/DUPONT Esther	26/07

Châteauneuf de Gada

LA PREMIERE FOIS...

C'est la rentrée...occasion d'inaugurer une nouvelle rubrique autour d'un évènement marquant de la vie du village. C'est donc une première pour ces articles consacrés «à la première fois»

LE PREMIER TRACTEUR

Chevaux et mulets furent présents en nombre dans le village jusque dans les années 60. Utilisés pour le charroi, les labours, les travaux du sol, les traitements de la vigne on les voyait à l'automne et l'hiver tirer les gros brûloirs où l'on jetait les sarments provenant de la taille. Après la Première Guerre on vit apparaître au Thor et à l'Isle quelques rares tracteurs qui permettaient des labours plus profonds. Ces tracteurs à chenilles, tels ceux de la marque Bauchet aux «moteurs inéclatables», étaient dimensionnés pour la conduite de la vigne et pouvaient avoir une largeur infime (66 cm) qui les rendaient d'un maniement dangereux, même si le centre de gravité était bas.

A Gadagne, le premier à posséder un tracteur après la guerre de 14 fut Alfred Requin, maire de 1937 à 1944. C'était un Renault doté de roues de caoutchouc, pleines à l'avant. Le deuxième fut Victor Blanc : bricoleur dans l'âme, à partir de moteurs divers et notamment des fameux Energic, il fabriquait lui-même ses engins en les adaptant à leurs diverses utilisations.



Le tracteur Bauchet

LA PREMIERE TRUFFIERE

Il y a toujours eu des rabassaires à Gadagne; ils connaissaient des fortunes diverses dans leurs cavages, selon les années. Les meilleurs coins étaient jalousement connus de certains qui parcouraient la colline avec leur chien à la bonne saison. La première truffière créée le fut sur le plateau, au-dessus de l'Ariaille, par François Geniès.

Son métier de maréchal-ferrant et forgeron l'avait fait opportunément surnommer François lou Mascarat (le Mâchuré). Il avait réalisé un bel alignement de chênes verts sur un terrain particulièrement propice à la production du très recherché diamant, aussi noir que le charbon de sa forge. L'hiver venu, délaissant momentanément celle-ci, située route d'Avignon, là où se trouve le cabinet dentaire, il partait avec son chien au meilleur moment de la journée et, si la récolte était bonne allait la vendre au marché de Carpentras.



Tuber mélanosporum, truffe noire encore dite du Périgord

Sur les marchés, se méfier des tromperies et notamment des «truffes» chinoises que l'on a imprégnées du parfum de la mélanosporum. En conserve ces tuber sont parfois lixiviées (lessivage qui permet de récupérer des arômes en les ôtant de la truffe) et ont moins de goût.

LE PREMIER POSTE A ESSENCE

Avec l'apparition des « premiers » automobiles, le mot était du genre masculin à l'origine, l'installation de stations de distribution de carburants s'averrait nécessaire. Chez nous, ce fut Paul Meynard qui, dans les années 20, dota le village d'un poste à essence public. C'était en fait de simples fûts de 200 l munis d'une pompe. Ils étaient installés dans la remise du local où sa fille Antonia, plus tard, ouvrit son magasin de bimbelerie-tabac-journaux, sur la route d'Avignon, en face de l'école Saint-Charles. Les mesures de sécurité n'étaient pas celles d'aujourd'hui ! Le père Meynard possédait une «Trèfle», torpédo Citroën, qui en vitesse de pointe frisait les 60 km à l'heure... Récupérateur et bricoleur dans l'âme, il lui arrivait de «stocker» des carcasses sur la toiture-terrasse de sa maison...Ami d'Edouard Daladier (Cf BM octobre 2010) ce Paul Meynard était un sacré personnage. Il avait été blessé à la guerre de 14 et en gardait une jambe plus ou moins raide. Aussi il conduisait «piéd au plancher» à une époque où l'on n'avait guère à ralentir compte tenu du peu de véhicules automobiles en circulation. Un jour, de retour de la propriété familiale de Saint Pierre de Vassols dans le Ventoux, il aborda le passage à niveau de la route de Saint Saturnin comme à son habitude, sans lâcher la pression sur l'accélérateur. La capote était en place car l'orage menaçait. Un train était annoncé... La barrière s'abaissa sur la Trèfle qui ne s'arrêta pas et fut décapitée, capote arrachée. Plus de peur que de mal, le père Meynard termina sa course trempé jusqu'aux os mais sans une égratignure...



La Cinq Trèfle était une voiture relativement légère. Paul Meynard n'eut pas trop de difficultés pour la monter sur sa toiture-terrasse...

gne, village provençal

LES PREMIERES SERRES



Raisin Madalenen

Ce furent les Villon qui les premiers, au début du XXème siècle, se dotèrent de serres en verre quartier du Bourdit, non loin du moulin. Une roue permettait de puiser l'eau du canal tandis qu'en l'hiver et au printemps une chaudière à bois maintenait les serres à bonne température. Les Villon pouvaient ainsi

obtenir des asperges précoces mais produisaient surtout du raisin avant tout le monde. En particulier les fameux *madalenen* qui arrivaient ainsi à maturité pour la Sainte Madeleine, parfois même pour la Saint Jean ce qui les faisait nommer *jouanen* (variété proche du Madeleine-Angevine). Les débordements du canal étaient cependant fréquents et contribuèrent à l'abandon rapide de ces cultures forcées.

LES PREMIERS TEMPLIERS

Les possessions templières ont toujours fait fantasmer et certains en ont vu partout... Chez nous, l'existence avancée par Laurent Dailliez, de biens templiers vers Fonségugne a été contestée par Robert Bailly. Le célèbre Ordre du Temple aurait par contre possédé une maison au Portail du Thor (à vos recherches...) et des terres près du Sénot, dans le quartier des Magues. Mais la première possession, avérée par un acte de 1170, serait une terre aux Ferrailles (*ferraio* = *fourages*) c'est-à-dire en bas du village.



Soldat templier portant la croix pattée de l'Ordre

Ce quartier s'étendait à l'est jusqu'à la place du marché, de part et d'autre du Sénot. Ces biens dépendaient de la Commanderie d'Arles, dont ils constituaient les possessions les plus septentrionales. Rappelons que ces chevaliers qui sécurisèrent la route de Jérusalem furent de remarquables aménageurs et régisseurs. Leur réussite fit ombrage à Philippe le Bel qui supprima l'Ordre et fit périr au bûcher Jacques de Molay son grand maître.

LA DERNIERE SEBISSE D'EMILE

Emile Estruch nous a quittés le 26 juin dernier, regretté par tous. Il avait le visage buriné des gens de la terre. Il n'y en avait pas deux comme lui pour ciseler les raisins et confectionner, en un rien de temps, un superbe plateau de chasselas ou de cardinals sans «coiffage» ni «fardage»... Ses mains brunies par le soleil étaient peut-être les dernières du village à avoir réalisé une belle et longue *sebisso*. C'était à la sortie de l'hiver, comme on le faisait jadis où l'on attendait que le gel ait dénudé les fortes tiges de cannes de Provence. Autrefois, ces haies faisaient partie du paysage et venaient conforter contre le vent les cultures de la plaine ou de la montagne. Derrière ce qui paraît être un banal alignement de cannes se cache un vrai savoir-faire.



La haie d'Emile, installée en brise-vent derrière sa maison, sur une soixantaine de mètres. Les tiges sont souvent doublées ce qui, pour une telle longueur, représente l'utilisation de 5 à 6000 cannes qu'il aura fallu couper, transporter, effeuiller et recouper...

Dans sa maison de retraite du Thor, Frédéric Mistral est un de ceux qui portent en eux, intacte, la mémoire du village. Il se souvient d'avoir réalisé des kilomètres de ces haies, essentiellement pour abriter les vignes de la *montagne*, terme qui chez nous a toujours désigné la colline. On choisissait les meilleurs canniers et on en prélevait les cannes du bord, les mieux développées, âgées d'au moins deux ans. La coupe se faisait toujours à la pleine lune. Tranchées net, seules les mieux formées étaient conservées. La haie se préparait en creusant d'abord une tranchée d'une vingtaine de cm, dans laquelle on déployait les fagots que l'on avait fait. Un piquet venait en renfort, environ tous les mètres. Puis on tendait deux fils de fer qui tenaient le tout. Celui du haut devait être judicieusement placé pour que le sommet des cannes puisse «jouer» sous l'action du vent sans risquer de casser le fil. On le remplaçait parfois, comme chez Emile, par un assemblage horizontal de cannes pour rigidifier l'ensemble. Des baguettes de châtaigner pouvaient aussi être utilisées. La hauteur moyenne était de 3m.

Ces haies suppléaient celles constituées de cyprès dans l'attente que ces derniers aient atteints une belle taille. Elles permettaient aussi de «boucher les trous» apparus entre deux arbres. Dans la plaine les *sebisso* étaient d'une réalisation plus simple, sans piquets ni tranchée, ce qui permettait de les déplacer en fonction de la rotation des cultures de plein champ.

Rappelons que la canne de Provence était utilisée non seulement pour les haies mais aussi pour la confection de piquets et de tuteurs. Refendue elle servait de support pour les plafonds plâtrés. Elle continue à être utilisée dans la fabrication d'anches pour instruments à vent, fabrication dont la famille Alliaud de Morières s'était fait une spécialité.

AMISTANCO

La section *Peinture* ouvrira ses portes le **lundi 9 septembre** à 14 h.

La cotisation du 9 septembre au 31 décembre 2013 sera de 12 €.

La section *Jeux de société* ouvrira ses portes le **mardi 10 septembre** à 14 h.

La cotisation du 10 septembre au 31 décembre sera de 5 €.

L'exposition annuelle de l'atelier de peinture se déroulera du samedi 12 octobre au dimanche 20 octobre inclus salle Anfos Tavan de 14 h à 18 h (la tombola sera tirée à ce moment là).

ATELIER DES NOUNOUS

L'atelier des nounous organise sa 3^e *Bourse aux jouets et puériculture* le **dimanche 6 octobre**, à l'Arbousière.

Tarif de l'emplacement : 10€

Résa : 0676837611 - 0490225120

LA CASTELNOVENCO

Saison de chasse 2012-2013

Ouverture générale 8/09 à 7h

Clôture du gibier terre 12/01 au soir

Clôture générale 28/02 au soir

Fermeture du perdreau 01/12

Fermeture du lièvre 25/12

Jour de chasse : **le dimanche uniquement** de l'ouverture générale jusqu'au 6/10.

Oiseaux de passage

L'ouverture et la fermeture de la chasse aux oiseaux de passage et aux gibiers d'eau sont fixées par arrêté ministériel. Au-delà du deuxième dimanche de janvier, la chasse aux grives, merles noirs et colombidés se fera uniquement au poste fixe. La chasse à la bécasse et à la caille des blés fermera en même temps que le gibier de terre.

Dispositions particulières applicables à la chasse au sanglier.

Le tir à la carabine est interdit. La chasse au sanglier ne peut être pratiquée qu'en battue. Le *carnet de battue* est obligatoire. Toutefois, le tir individuel est autorisé à partir de l'ouverture générale. *L'heure de chasse les jours de lâcher est fixée à 8h pour toute la saison.* Le non-respect de cet horaire entraînera le retrait de la carte.

Le quartier des Matouses est interdit à la chasse (sauf au poste)

Tous les lâchers de faisans et perdreaux se feront le samedi après-midi : la chasse sera donc fermée à partir de 14h.

Chasseurs

Nous vous demandons d'être très **corrects envers les propriétaires** et de tenir compte que ceux-ci nous laissent le droit de chasser sur leurs terres, de **respecter les récoltes**, de **chasser hors des limites des maisons et des routes**, d'être les plus prudents possibles. Pendant les vendanges, les chiens sont interdits dans les vignes non récoltées.

MEDIATHEQUE

Exposition de Peinture

La médiathèque exposera les tableaux de M. Daniel Brux, peintre amateur résidant à Châteauneuf de Gadagne, *du samedi 14 au samedi 28 septembre.*

Vernissage : mardi 17 septembre à 19h.
Visite aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Accueil de groupes sur RDV.

Fermeture exceptionnelle

Le **samedi 21 septembre** après-midi (Journée des Enfants)

Les p'tites histoires du Mercredi

Mercredi 25 septembre à la médiathèque A10h pour les enfants de 18 mois à 3 ans à 10h30 pour les enfants de 4 à 6 ans
Histoires et chansonnettes lues et racontées par les bibliothécaires et des lecteurs bénévoles.

LI BON VIVÈNT

Pour connaître la date de reprise des activités, veuillez prendre contact avec chaque responsable de groupe

Li Bon Vivènt participeront au **Forum des Associations** le **samedi 7 septembre**, Place de la Poste, à partir de 9h, et à **la Fête des Enfants** le **samedi 21 septembre** à l'Arbousière.
Les mardis 10 et 24 septembre: jeux de société à 15h salle Anfos Tavan.
Samedi 14 septembre, sortie à Niolon (50€)

N'oubliez pas de vous inscrire pour la sortie à *Pendedis* avec après-midi dansant (50€) le samedi 26 octobre.

Pour tout contact : Eliane Rolland au 06 30 63 63 54, Hervé Hugues au 06 71 52 71 96
Courriel : asslbv@laposte.net

VIE PAROISSIALE

Rentrée des catéchismes

Les inscriptions se feront le **Mercredi 13 Septembre** à la maison paroissiale (1, rue des Bourgades) de 10h30 à 12h. Les enfants concernés peuvent commencer dès l'âge de la classe du CE1 jusqu'en 3^e pour l'aumônerie.

Association paroissiale

L'Association a des emplacements de parking à louer : s'adresser au 04 30 22 52 90 ou à la permanence de la maison paroissiale, le **Jeudi** de 14h30 à 16h30.

LA PENSÉE DU MOIS

Eduquer ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu.

William Butler Yeats

QUARTIER LIBRE

Début et reprise de l'atelier théâtral Adultes ouvert à toutes et à tous, tous les lundis de 19h30 à 21h, salle Anfos Tavan. Adhésion association : 20€, cotisation annuelle: 90€ (possibilité de paiement en plusieurs fois). Renseignements et inscriptions: 04.90.22.53.37 ou 06.77.89.10.68

Première séance: **Lundi 9 septembre** à 19h30 salle Anfos Tavan.

La Troupe **Quartier Libre** reprend ses répétitions après ses représentations de son spectacle à la cave Terres d'Avignon de Morières au Festival Off d'Avignon qui a remporté un vif succès.

NOMADE(S)



Mardi 10/09 esplanade du château de la Chapelle. Spectacle gratuit

Tentatives d'approche du point de suspension

Acrobate, acteur, jongleur, danseur Yoann Bourgeois est avant tout Joueur. C'est à l'école du Cirque Plume qu'il découvre les jeux de vertiges. Plus tard, il est diplômé du Centre National des Arts du Cirque de Châlons-en-Champagne, traversé en alternance avec le Centre National de la Danse Contemporaine d'Angers. Puis, il devient artiste permanent de la compagnie de Maguy Marin. C'est ensuite qu'il initie l'Atelier du Joueur, centre de ressources nomade pour le spectacle et devient un artiste-joueur.

Fugues trampoline et La balance de Lévité



Deux courtes pièces, offertes l'une après l'autre, qui ont la même obsession du jeu et de la poésie : le point de suspension.

Fugue trampoline est une danse, sur une musique de Jean-Sébastien Bach, où le trampoline est employé comme sol. *La balance de Lévité* est une étude sur un mécanisme de suspension, défiant les lois de la pesanteur, dans un univers sonore créé à partir des bruits de la machine mise en ondes et un lied de Franz Schubert.

la Strada

Le 11 septembre à 20h30, aux Pénitents

Grigris, réalisé par Mahamat Saleh Haroun
Avec S. Démé, A. Monory, C. Gueï

Alors que sa jambe paralysée devrait l'exclure de tout, Grigris, 25 ans, se rêve en danseur. Un défi. Mais son rêve se brise lorsque son oncle tombe gravement malade. Pour le sauver, il décide de travailler pour des trafiquants d'essence...

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Ditado du 6 Juillet : Une épreuve bien sympathique pour les 25 candidats qui ont concouru selon leur niveau de connaissance.

Tras-que-fort : 1^{er} : Josette Rebattu
2^e : Jeanine Bresset
Confirmés : 1^{er} : Rolande Falleri
2^e : Luong Do Wan
3^e : Jacqueline Chareyre
Débutants : 1^{er} : Mireille Guigue
2^e : Elisabeth Pasquier
3^e : Estelle Albert



Pendant la correction, des amies passionnées de Patchwork nous ont présenté des ouvrages magnifiques et expliqué les différentes méthodes de création : finition, thèmes, couleur, de vraies artistes! Merci pour ce grand plaisir.

Dimanche 22 Septembre à l'Arbousière

12h : repas « *pieds paquets* » - 25€
Réservation auprès de Bernadette Juillan jusqu'au 17 Septembre (tel 04 90 22 23 49)

16h : Pièce de Théâtre par *Li Gènt dóu Brès de Mazan* (entrée gratuite, ouvert à tous, indépendamment du repas).

Nous serons présents à la journée des associations.

Reprise des cours le lundi 23 Septembre.
La chorale reprendra fin Septembre.

L'ANIMOTHEQUE

L'Animothèque fait sa rentrée pour la 3^{ème} année consécutive et vous propose au sein de la médiathèque toujours plus d'activités ludiques : *jeu sur place, prêt de jeux et jouets, ateliers, sorties...* L'inscription annuelle s'élève à 20 € par famille, 15 € si vous êtes déjà adhérent à la médiathèque.



L'emprunt de jeux s'élève quant à lui à 1 € par jeu pour 15 jours d'emprunt. Intéressés pour nous rejoindre ? Nos bénévoles vous accueillent ce trimestre :

- les **mercredis 4 et 18/09**, 2 et 23/10, 27/11 et 11/12, de 10h à 12h
- le **samedi 14/09**, 5 et 19/10, 9 et 30/11, et 14/12? de 13h30 à 17h

FOYER RURAL

Portes ouvertes Samedi 7 septembre de 9h à 12h, place de la Poste, dans le cadre de la Journée des Associations.

Les activités reprendront le lundi 9
Cette année, vous seront proposés :

Activités pour Tous

Anglais, Bridge (initiation), Couture, Danse contemporaine et modern-jazz, Danse Traditionnelle, Décoration - Création d'objets, Gym d'entretien et Body gym, Randonnée pédestre et Course à pied, Sophrologie, Yoga.

Musique

Eveil musical (enfants 4-5 ans), Accordéon, Batterie, Piano, Guitare, Basse, Musiques Actuelles, Groupe, MAO (Musique Assistée par Ordinateur).

Renseignements au bureau du Foyer au 04 90 22 12 63.

La permanence vous accueille les **mercredis de 9h à 12h**.

Le programme détaillé des activités - Edition Septembre 2013 (tarifs, horaires...) sera disponible lors de la journée « *Portes ouvertes* », et dès la rentrée au bureau du Foyer, à la Bibliothèque, à la Mairie, et dans les commerces...

Nuit du Folc

Samedi 19 octobre - à l'Arbousière

Stage de Danse Traditionnelle gratuit de 16h à 18h à Akwaba

A partir de 19h, apéritif, concert, bal avec Groupes, et scène ouverte à l'Arbousière
Le programme définitif sera disponible mi-septembre.

Prévente billetterie :

Du 2 septembre au 12 octobre : 9€ (adulte), 7€ (12-18 ans), gratuit (- de 12 ans)
Après le 12 octobre : 12€ (adulte), 9€ (12-18 ans), gratuit (- de 12 ans)

Danse traditionnelle

Atelier (gratuit et ouvert à tous) : **vendredi 13 septembre** à 19h, au Château de la Chapelle.

Renseignements auprès de Mireille au 04 90 22 04 42.

Randonnée

Dimanche 29 septembre : Oppédette
Rdv 9h place de la Poste en voitures particulières.

Contact Anne et René 04 90 22 16 83.

Week-End Rando

La section randonnée du FRL vous propose de découvrir **la presqu'île de Giens**.

Week-end du 12 /13 octobre

Hébergement demi-pension à Hyères : 39 €
Inscription enregistrée dès réception de votre règlement. Nombre de places limité à 20 personnes.

Renseignements auprès d'Anne et René au 04 90 22 16 83

Pensez à consulter le site Internet du FRL : www.frlgadagne.fr.

LES PIMPRENELLES

Après avoir largement contribué à la programmation de la dernière *Journée de la Sorgue* organisée par la CCPSMV en Septembre dernier, l'équipe des Pimprenelles revient au Château de la Chapelle, le **6 Octobre** prochain pour la 3^{ème} édition de « *Jardin d'Automne* ».

Fidèle à ses principes (partage des savoir et des savoir-faire, gratuité, convivialité,...) et maintenant indissociable de ce cadre privilégié, ce rendez-vous proposera une nouvelle programmation qui reste tournée vers une sensibilisation à la biodiversité et au jardin naturel. A travers un riche programme de conférences, itinéraires, animations, projections et expositions, un grand nombre d'intervenants (jardiniers, botanistes, ethnobotanistes, entomologistes, artistes,...) inviteront les visiteurs à découvrir *les plantes de la Bible* et *les jardins des sortilèges* et explorer l'univers de *la coccinelle* et des insectes jardiniers.



Un lien toujours étroit avec le patrimoine, des animations ludiques et pédagogiques, des stands, un bouquet musical, une représentation théâtrale dans le jardin de la Noria, une quinzaine de pépiniéristes de la région et le traditionnel troc aux plantes accompagneront les thématiques du jour.

Le détail du programme, que vous découvrirez dans le prochain bulletin municipal, est consultable sur le site de l'association (www.les-pimprenelles.com/)
Ouverture des portes de 9h à 18h.
Restauration et buvette sur place.

Nous restons une petite structure bénévole engagée à faire vivre ce rendez-vous. Nous comptons donc sur chacun pour qu'il continue à attirer toujours plus de personnes curieuses et passionnées. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues,
Tel: 0681556460 lespimprenelles@sfr.fr,
www.facebook.com/pimprenelles.les

FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour permettre à chacun de découvrir les associations existantes de notre village, et éventuellement faciliter les inscriptions de rentrée qui pourraient se faire ce jour-là, le **Forum des Associations** aura lieu le

Samedi 7 Septembre
Place de la Poste, de 9h à midi.

VELO CLUB

Pendant que les enfants de l'école de cyclisme prenaient un peu de repos, les adultes du club écumaient les courses UFOLEP de la région. Le grand gagnant de l'été est MELINA Laurent avec 2 victoires et des places d'honneur. NOUGARET Gilles compte 3 victoires depuis le début de la saison. GALANTI Olivier est allé montrer son maillot de champion de Provence FFC en gagnant une course à Mont de Marsan dans les Landes.

Au niveau des cadets, FABRE Pauline a remporté le titre de championne de Vaucluse des minimas cadettes. COLAS Alysée est 3e. Les cyclotouristes de leur côté se font plaisir en gravissant les cols des Alpes et des Pyrénées. Après avoir terminé troisième par équipe lors du trophée des santonniers à Aubagne, les jeunes coureurs ont participé à différentes épreuves. Trois pupilles ont participé à la petite boucle Nesquik qui est un mini prologue du Tour de France sur la ligne d'arrivée de chaque étape. CHASTEL Carla à Nice a terminé deuxième. VALERIO Axel et GEORGES Lenny à Marseille ont terminé quatrième et huitième. Ensuite, comme chaque année, certaines de ces jeunes pousses sont allées, passer une semaine à Marcolès, dans le Cantal, lors du critérium annuel des professionnels. Les choses sérieuses vont reprendre avec la course du Thor le 8 septembre. Les seniors le matin puis les minimas, suivis par les cadets. La journée se terminera avec les courses féminines. Le dernier weekend du mois de septembre sera très chargé avec le rallye cyclotouriste des vendanges et le trophée des sponsors sur Campbeau pour l'école de cyclisme.

L'école de cyclisme reprendra ses entraînements samedi 14 septembre à 14 h sur le parking de la salle polyvalente du Thor. Pour plus d'informations : R Roche : 04 90 33 86 74 ou F Plache : fredvige@cegetel.com ou le blog : vctg.sport24.com.

AGENDA DE SEPTEMBRE

3	GRETA Permanence mensuelle
6	ATELIER DES NOUNOUS Bourse aux jouets
7	COMITE DES FETES Forum des Associations
10	NOMADE(S) Théâtre
11	LA STRADA Film Grigris
14	SPORTING Vide grenier LI BON VIVENT Sortie à Nialon
17	MEDIATHEQUE Vernissage Expo
21	COMITE DES FETES Journée des enfants
22	ESCOLO Journée provençale
25	MEDIATHEQUE Les p'tites histoires du Mercredi
29	FOYER RURAL Randonnée

PER LI CAMIN DE LA DROUMO

Nosto terro es cuberto de meraviho e pèr tout vèire, de mouloun de viage s'ofron à nàutri. Toustèms aguènt ama barrula, siéu lest à m'enana à sa descubierto, mai en sachènt resoun-garda.

Sufis d'asata mi desi emé mi poussibleta, pèr de causo touto simplò, que me podon coumoula de bonur : bada noste terraire emé si colo, si rièu e l'architeituro de si vilajoun, tous-tèms asatado i païsage!

Pèr iéu li raro dóu mounde soun en Droumo prouvençalo, païs de mis aujòu meirena. Siéu amouros d'aquest païs, que moun grand meirena, quàuqui pau maquignoun, trevavo d'à pèd, pèr ié vèndre o ié croumpa de fedo o de cabro. E quouro ai l'amo barrullarello, ié vau pèr èstre tout relènt de si pasi bèuta.

En camin à soulèu leva, tire devers l'uba : vaqui Aurenjo, Tuleto, la Begoudo de Mazenc, e aquelo poulido routo que mounto dins la valengo dóu Jabroun. Quant de camin tepu escarlimpon li roucas pèr s'acaba vers qu saup quènti pradarié, sus de cresten que si noum canton is auriho coume un cant de roussignòu! Vaqui lou Pouet-Lavau e si vièi oustau fin qu'à la cimo dóu Pièi (poet), e sa fourtaresso di templié, testemòni dóu poudé d'aquest ordre religious.

Un pau mai liuen, la ravissènto viloto de Diéu-lou-Fes emé si ataié de poutarié e pièi Coump, curious vilage sènso carriero, uno anciano escolo en bord de la routo que ié serve de coumuno, la glèiso e lou cementèri au mitan di terro e de granjo escampihado dins li pradarié, margaiado de troupelet de cabro. Me vaqui à Bourdèu, ciéuta medievalo au richo passat istouri. Pèr uno routo en viradou jougne la Caudiero, vilajoun quasi desert mounte uno de mis luenchenço aujolo se ié maridé pèr lou bèu an de 1703. Un pau mai tard, arribe dins la valèio estrambourdanto de la Droumo. Aqui, Saïans coume pausa à ras de la routo, emé soun museon de la sedo e di magnan, e sis amourié que s'acagnardon.

Au pount d'Espenoun, leisse la Droumo empourta sis aigo fin qu'au Rose e, remounte la Rouano que countunio de cava soun lié desempièi de siècle !

Tout m'encanto e m'arreste pèr escouta lou cant dis aucèu en duo em'aquéu de l'aigo rejisclan sus li pèiro. M'esmeravihe dóu clarun de l'oundo, sautourlejant sus li roco blanquinouso e fasènt l'espaci d'un uiau l'escumo que lou soulèu iriso de milanto coulour. Moumen astra de plenitudo, mounte li cant de la naturo me bresson e me transporton i cant d'Alis.

(de segui)

Pèire Courbet, de Castèu-Nòu

PAR LES CHEMINS DE LA DROME

Notre terre est couverte de merveilles et pour tout voir, des quantités de voyages s'offrent à nous. Ayant toujours aimé me promener, je suis toujours prêt à partir à leur découverte, mais en sachant raison garder.

Il suffit d'adapter mes désirs à mes possibilités, et faire des choses toutes simples qui peuvent me combler de bonheur : admirer notre terroir, ses collines, ses ruisseaux, et l'architecture de ses villages si bien adaptée au paysage!

Pour moi les limites du monde sont en Drôme provençale, pays de mes aïeux maternels! Je suis amoureux de cette contrée, que mon grand-père, sorte de maquignon, parcourait à pied pour acheter ou vendre brebis ou chèvres. Et lorsque j'ai l'âme vagabonde, je m'y rends pour m'imprégner de ses paisibles beautés.

En chemin dès soleil levé, je me dirige vers le nord ; voici Orange, Tulette, la Bégude de Mazenc, et cette jolie route qui monte dans la vallée du Jabron. Combien de chemins herbeux escaladent les rochers, pour atteindre je ne sais quelles prairies, sur les crêtes dont les noms chantent aux oreilles comme des chants de rossignols. Voici Le Poët-Laval et ses vieilles maisons jusqu'à la cime du Poët, et la forteresse des Templiers, témoin du pouvoir de cet ordre religieux.

Plus loin, la ravissante petite ville de Dieulefit avec ses ateliers de poterie, et puis Comps, curieux village sans rues, avec simplement une ancienne école qui sert de mairie, l'église et le cimetière au milieu des terres, et des fermes éparpillées dans les prairies, parsemées de troupeaux de chèvres. Me voici à Bourdeaux, cité médiévale au riche passé historique. Par une route en lacets, je rejoins La Chaudière, village quasi désert où une de mes lointaines ancêtres se maria en l'an de grâce 1703. J'arrive, un peu plus tard, dans l'extraordinaire vallée de la Drôme. Là, Saillans comme posée au bord de la route, avec son musée de la soie, et des muriers en plein soleil.

Au Pont d'Espenel, je laisse la Drôme emporter ses eaux jusqu'au Rhône, et je remonte la Roanne qui creuse son lit depuis des siècles !

Tout m'enchanté et je m'arrête pour écouter le chant des oiseaux, en duo avec celui de l'eau giclant sur les pierres. Je m'émerveille de la clarté de l'onde, sautillant sur les roches blanches et faisant l'espace d'un éclair l'écume que le soleil irise de mille couleurs. Extraordinaire moment de plénitude où les chants de la nature me bercent et me transportent aux champs élyséens.

(à suivre)

CANAL DE VAUCLUSE

Le canal de Vaucluse sera mis en chômage pour une durée de 2 semaines, du dimanche 22 septembre au lundi 7 octobre inclus. En cas de conditions atmosphériques défavorables ou de circonstances étrangères à la gestion du Canal, la date de clôture du chômage sera reportée à huitaine.